HAL open science

De la difficulté (sexuelle) d'être une femme célibataire au Maghreb.

Isabelle Charpentier

To cite this version:

Isabelle Charpentier. De la difficulté (sexuelle) d'être une femme célibataire au Maghreb. : Une étude de témoignages et d'œuvres d'écrivaines algériennes et marocaines. Modern and Contemporary France, 2015, Toutes ensemble ? Femmes et société : intégration et marginalisation " (special section bilingue anglais/français), 23 (4), pp.435-455. 10.1080/09639489.2015.1037726 . hal-03681789

HAL Id: hal-03681789

https://u-picardie.hal.science/hal-03681789

Submitted on 31 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

De la difficulté (sexuelle) d'être une femme célibataire au Maghreb: Une étude de témoignages et d'œuvres d'écrivaines algériennes et marocaines

Abstract
En Algérie et au Maroc, les évolutions socioculturelles (urbanisation, scolarisation croissante et prolongée des filles, progression de l'activité féminine, augmentation de l'âge moyen des filles au mariage) jouent un rôle crucial dans la transformation des rapports de genre. Le célibat féminin, essentiellement urbain, progresse, mais demeure moindre et beaucoup moins toléré socialement que le célibat masculin, en raison notamment des enjeux liés à l'impératif doxique de virginité avant le mariage. Dans leurs œuvres littéraires comme dans leurs témoignages recueillis par entretiens, nombre d'écrivaines algériennes et marocaines soulignent que les Maghrébines célibataires, souvent diplômées et actives, doivent relever différents défis et connaissent des difficultés sociales et affectives (reproches familiaux de ne pas être mariées et mères, quête complexe d'un logement, surveillance et soupçons du voisinage quant à leur 'moralité', etc.). Malgré ces obstacles, une sexualité féminine hors/avant le mariage, respectueuse ou non de l'intégrité de l'hymen, émerge progressivement à l'écart de la parenté et des aîné(e)s, dans l'illégalité et la clandestinité toujours, dans la honte et la culpabilité parfois. Transgressant les normes juridiques et religieuses, cette sexualité n'est toutefois pas sans risques: celui de perdre sa virginité, mais aussi celui, infamant, d'une grossesse hors mariage. Un nombre croissant de jeunes femmes sexuellement expérimentées décide alors de recourir à des opérations de réfection d'hymen en prévision d'un prochain mariage, au risque de consolider l'ordre patriarcal. Comparant récits et témoignages d'écrivaines algériennes et marocaines d'expression française sur ces thèmes, ce sont les enjeux et les difficiles conséquences du célibat féminin, choisi ou subi, dans le Maghreb contemporain, que cet article éclaire.

Keywords
Célibat féminin
Virginité et sexualité féminines
Maghreb (Algérie, Maroc)
Littérature féminine maghrébine

De la difficulté (sexuelle) d'être une femme célibataire au Maghreb: Une étude de témoignages et d'œuvres d'écrivaines algériennes et marocaines

I. Charpentier[1]
Département de Sociologie, Université de Picardie – Jules Verne, Amiens, France

Introduction

Au-delà des discours prophétiques sur la 'modernité', l'impératif doxique de préservation de la virginité féminine avant l'alliance conjugale demeure très prégnant dans les pays du Maghreb. Il constitue encore aujourd'hui le premier critère d'évaluation de 'l'honnêteté' des jeunes femmes. Ainsi, la sociologue marocaine Soumaya Naamane Guessous peut-elle affirmer:

> Nous sommes dans un monde qui se prétend moderne, mais les femmes continuent à être évaluées avec des critères traditionnels. Et ces filles qui occupent l'espace public, qui sont dans la rue et dans les universités, n'arrivent pas à être respectées. Que ce soit par leurs parents, leur famille, le voisinage ou dans la rue. […] Si un père voit sa fille dans la rue […] marchant à côté d'un garçon, c'est la catastrophe. […] Donc les familles continuent à considérer que toute fille a un comportement suspect. Et tout ça tourne autour de la virginité. Puisque le critère numéro un pour évaluer une fille, c'est d'abord sa virginité. (Entretien avec C. Détrez, Casablanca, Avril 2007)

Pourtant, dans le contexte de mutations socioculturelles que connaissent, à des degrés divers, les sociétés algérienne et marocaine, les représentations semblent sensiblement évoluer depuis une quinzaine d'années, en lien notamment avec la scolarisation croissante des filles, la progression (relative) de l'activité féminine, l'augmentation de l'âge moyen des filles au mariage et l'émergence du célibat féminin. Toutefois, ce dernier phénomène, essentiellement urbain, demeure moindre et surtout beaucoup moins toléré socialement que le célibat masculin. Comme l'affirment dans leurs œuvres littéraires – souvent autofictionnelles – et/ou dans leurs témoignages de nombreuses écrivaines algériennes et marocaines interrogées dans les deux pays lors d'une vaste enquête par entretiens semi-directifs, réalisée entre 2006 et 2012[2], les Maghrébines célibataires doivent relever différents défis et connaissent diverses difficultés, comme celles liées aux reproches familiaux, à la quête d'un logement, puis à la surveillance et aux soupçons du voisinage quant à leur 'moralité'. Cependant, une sexualité féminine hors/avant le mariage, transgressive au regard des normes juridiques et religieuses, émerge progressivement – dans la clandestinité –, dont les écrivaines se font également écho. Mais de telles pratiques ne sont pas sans risques: celui de perdre sa virginité, mais aussi celui, infamant, d'une grossesse hors mariage.

Précisons que, même s'il n'existe pas (Algérie) ou peu (Maroc) d'enquêtes sociologiques systématiques sur ces représentations, des indices concordants suggèrent que les rapports à la virginité et au célibat des Maghrébines, célibataires ou non, varient

---

[1] Email: icharpentier@yahoo.fr

[2] Cette enquête initialement collective, entreprise dans le cadre du réseau de recherche international pluridisciplinaire 'Écrire sous/sans voile – Femmes, Maghreb et écriture', placé de 2005 à 2008 sous la direction de Christine Détrez (ENS Lettres et Sciences Humaines de Lyon) – Fonds de Solidarité Prioritaire France Maghreb – Maison des Sciences de l'Homme –, portait sur les conditions d'écriture et de publication des Maghrébines. Le guide d'entretien qui a servi de base pour la centaine d'entretiens réalisés dans les trois pays du Maghreb et en France ne comportait aucune question sur le célibat féminin ou les enjeux liés à la virginité, spontanément abordés par le tiers des écrivaines interrogées, en dehors de toute imposition de problématique. L'analyse présentée ici exploite donc, sous un angle spécifique, une partie des entretiens effectués en Algérie et au Maroc, et quelques-unes des 75 œuvres littéraires étudiées évoquant ces thématiques.

sensiblement selon leurs origines sociales, leur résidence en milieu urbain ou rural, leur âge, leur niveau d'instruction, leur degré de conviction et de pratique religieuse, ou encore leur situation familiale, économique et professionnelle. Les regards que portent les écrivaines sur ces questions ne constituent dès lors que des représentations possibles de réalités complexes et disparates. Ils ne peuvent évidemment être érigés en travaux ethnographiques scientifiques sur 'la condition féminine', encore moins en catégorie analytique unique épuisant l'explication des constructions socioculturelles de la sexualité et des genres dans les pays du Maghreb. Il ne s'agit donc nullement d'universaliser les expériences rendues publiques par quelques écrivaines culturellement et économiquement favorisées, à la faveur de témoignages oraux (entretiens) et/ou de mises en récit écrites (œuvres littéraires). D'autant que l'écriture romanesque peut recourir à des 'détours' tels des procédés littéraires hybrides, jouant plus ou moins explicitement sur l'autobiographie – à l'instar de l''autofiction biographique' (Colonna, 2004, 94) ou du 'témoignage fictionnel' (El Nosery, 2012) – pour appréhender des réalités difficiles, comme les violences faites aux femmes. De tels jeux génériques posent, en effet, la question des rapports entre le factuel et le fictionnel, entre 'témoigner' et 'raconter', sur des *topoï* récurrents, le célibat et la virginité, où de telles frontières sont particulièrement floues. On peut dès lors se demander avec Névine El Nosery jusqu'à quel degré la littérature peut transcender sa propre littérarité à travers un mode d'expression figurative qui représenterait le réel même. En d'autres termes, comment la volonté de dire une vérité peut-elle s'allier à l'envie de faire de la fiction, sans que la question politique/éthique compromette l'intention esthétique ? Autrement dit encore, comment écrire une 'fiction du réel', pour reprendre cette fois l'interrogation d'un autre spécialiste des littératures maghrébines, Khalil Zekri (2006) ? C'est ainsi la question, complexe, du statut des œuvres littéraires en général, autofictionnelles en particulier, dans l'administration de la preuve sociologique qui est posée.

La perspective transdisciplinaire adoptée ici, au carrefour de la sociologie de la littérature et du genre, propose un point de vue essentiellement sociologique et non exclusivement (ni même prioritairement) 'littéraire' sur le corpus étudié: elle considère les œuvres et les témoignages réflexifs qui les corroborent premièrement comme des 'matériaux' – parmi les seuls actuellement disponibles sur ce thème – à objectiver sociologiquement, en vue de saisir les représentations du célibat féminin qu'ils véhiculent et médiatisent. Ainsi, l'analyse interne/textuelle de la mise en narration proprement dite de ce thème dans les œuvres, comme celle des composantes discursives des récits ou encore des stratégies esthétiques qui s'y déploient, seront-elles négligées dans le cadre de cette étude. Ces aspects, pourtant sans nul doute éclairants et nécessaires, ne relevaient pas directement de la problématique privilégiée, et le travail reste donc largement à faire[3]. Pour autant, la perspective que nous adoptons ne saurait évidemment conduire à minorer la 'valeur' proprement 'esthétique' des œuvres étudiées – qui ne constitue pas, cependant, une question pertinente en tant que telle pour le sociologue qui retient les œuvres comme matériau[4] –, ni à

[3] Quelques études existent déjà en ce sens sur les variations considérables du travail stylistique effectué par des écrivaines citées dans le présent article quant au traitement littéraire du corps et de la sexualité: celles de Birgit Mertz-Baumgartner sur les stratégies discursives que déploient Leïla Marouane et Malika Mokeddem dans leur écriture de subversion (Mertz-Baumgartner, 2009, 208–221 et 1999, 187–201), ou celle de Naïma Rachdi qui compare les stratégies esthétiques de Bahaa Trabelsi et de Nadia Chafik (Rachdi, 2013, 47–64).

[4] Bien moins en tout cas que celle des critères de 'publiabilité' des manuscrits envoyés aux éditeurs (Simonin et Fouché, 1999, 103–115). Dès l'enquête collective, nous avons choisi d'emblée de nous affranchir de tout questionnement (et, *a fortiori*, de toute évaluation) sur la 'valeur' esthétique des œuvres étudiées, les critères de 'littérarité' faisant déjà l'objet d'âpres luttes de classements au sein des mondes critiques, académiques et éditoriaux. En ce qui nous concerne, le critère de sélection retenu pour la constitution du corpus a été l'intentionnalité artistique: il suffisait, pour que les ouvrages publiés puissent y figurer, qu'ils se revendiquent eux-mêmes, du point de vue textuel et éditorial, comme des œuvres littéraires.

occulter la dimension subjective et singulière des expériences personnellement vécues et/ou relatées par les écrivaines. Elle s'appuie, au contraire, sur la spécificité de l'écriture littéraire, qui possède cette capacité

> de concentrer et de condenser dans la singularité concrète d'une figure sensible et d'une aventure individuelle, fonctionnant à la fois comme métaphore et comme métonymie, toute la complexité d'une structure et d'une histoire (Bourdieu, 1992, 48).

Ainsi, en l'absence d'études sociologiques menées au Maghreb sur les enjeux du célibat féminin, peut-on formuler l'hypothèse que les 'traces' littéraires laissées par des auteures endossant ou non le label (faussement) homogénéisant de 'féministes' contribueraient à publiciser la réflexion sur les contrôles communautaires qui ont contraint et contraignent encore les corps féminins dans des sociétés patriarcales.

Lorsque de besoin, témoignages et œuvres seront mis en perspective avec des données statistiques qui permettent d'en éclairer les contextes et les enjeux.

A. Progression du niveau féminin d'instruction et d'activité, de l'âge moyen des filles au mariage et du célibat féminin en Algérie et au Maroc

Avec l'urbanisation, l'élévation des taux de scolarisation et des niveaux d'instruction des filles est continue dans les deux pays depuis les années 1960, même si elle demeure encore relative et disparate selon les zones d'habitation rurales ou urbaines, les *wilayas* [collectivités territoriales de type régions, provinces ou préfectures] et les milieux sociaux. Ainsi, lors du dernier recensement de 1998, quatre Algériennes de six à 14 ans sur cinq (80,7%) sont scolarisées (soit 20 fois plus qu'en 1948 et plus de deux fois plus qu'en 1966), mais un écart sensible subsiste avec les garçons du même âge (85,2%). Au Maroc, en 2007, le taux de scolarisation des filles de 15 à 24 ans, largement accru pourtant au sortir de l'indépendance, n'était en moyenne que de 67%, et ne dépassait pas 36,7%, tous âges confondus, en zones rurales (Haut Commissariat au Plan – HCP – du Maroc 2008). En 2004, 16,5% seulement des Marocaines vivant en milieu rural sont scolarisées dans l'enseignement secondaire collégial, contre 60,3% en ville (Programme des Nations Unies pour le Développement 2005). La même année, le taux d'analphabétisme des Marocaines était de 54,7% (HCP du Maroc 2005) et en 1991, ce taux envisagé en milieu rural s'élevait, toutes générations confondues, à 87%. Dans la population algérienne âgée de 10 ans et plus, plus du tiers (37,7%) des femmes se déclare analphabète (22,6% des hommes), plus du quart (28,1%) dit détenir un niveau d'instruction primaire (31,7% des hommes), 17,1% un niveau moyen (24,1% des hommes), 12,1% un niveau d'études secondaire (14,7% des hommes), enfin 3,6% sont diplômées du supérieur (4,9% des hommes) (Office National des Statistiques – ONS – algérien, 2004). Depuis le début des années 1990, la présence et la réussite des filles dans les systèmes d'enseignement supérieur algérien et marocain sont nettement plus importantes que celles des garçons.

Toutefois, cette tendance largement amorcée à une prolongation de la durée des études féminines et à l'affirmation des performances scolaires des filles dans le secondaire et surtout dans le supérieur ne leur garantit en rien de trouver ensuite un emploi (qualifié) et ne leur permet pas, *in fine*, d'assurer leur autonomie financière. Les Algériennes sont, en outre, au moins trois fois plus touchées par le chômage que les hommes, alors même que les actives occupées sont, en moyenne, plus instruites que leurs homologues masculins. Le taux d'emploi des femmes de 15 ans et plus est de seulement 11,4%. 17% des actives occupées sont titulaires d'un diplôme universitaire (soit trois fois plus que les actifs occupés). Mais quand elles travaillent, les Algériennes occupent plus souvent des postes à responsabilité que les

hommes: ainsi, en 1996, 13,3% des actives occupées étaient cadres supérieures (contre 5,2% des hommes), un quart cadres moyens (contre un homme sur 10). On notera encore qu'un peu plus de la moitié (51%) des Algériennes actives occupées sont célibataires et qu'environ un tiers d'entre elles abandonnent leur emploi, souvent à la demande de leur époux, quand elles se marient aux alentours de la trentaine (ONS, 2009 ; Kateb, 2001 et 2004, 129–44). Il faut enfin souligner que l'instruction et l'occupation d'un emploi n'augmentent pas la probabilité pour une Maghrébine de se marier, bien au contraire, pas plus qu'elles ne garantissent, aujourd'hui comme hier, une homogamie sociale et intellectuelle en cas d'union, y compris pour les générations de femmes nées après la décolonisation. L'ethnologue Abdelmalek Sayad (1991) a notamment montré les réticences de générations de mères analphabètes ou faiblement scolarisées à choisir pour leurs fils des épouses 'trop' instruites, moins aisées à dominer. Il ne s'agit donc pas (encore ?) pour les femmes d'investissements rentables sur le marché matrimonial.

En plus de ces premiers éléments de contextualisation, il convient de rappeler qu'en février 2004, le nouveau Code du statut personnel marocain (dit Nouveau Code de la famille – NCF – ou nouvelle *Moudawana*) a prorogé l'âge légal du mariage pour les filles de 15 à 18 ans, l'alignant ainsi sur celui des garçons, tandis qu'en Algérie, l'ordonnance de 2005 modifiant le Code de la famille a fait de même, en le portant à 19 ans pour les deux sexes (Kateb, 2005). Dans les faits, l'âge moyen des femmes au mariage augmente régulièrement dans les deux pays. Pourtant, le mariage précoce, même s'il recule rapidement au sein des jeunes générations de femmes (Dialmy, 2002-2003, 78), demeure une réalité dans le royaume chérifien où en 2006, 12% des filles âgées de 15 à 19 ans avaient déjà le statut d'épouse, et où les mariages de mineures représentaient encore 8,34% des unions contractées dans l'année. Persistent là aussi des disparités importantes selon le capital culturel certifié scolairement (l'âge moyen au mariage des Algériennes les plus diplômées est ainsi de 33,3 ans [Hammouda et Cherfi Feroukhi, 2009, 8]) et la zone d'habitation urbaine ou rurale, qui demeurent en la matière les deux variables les plus discriminantes sociologiquement. Ainsi par exemple, à Taounate, dans une région rurale et pauvre près de Fès, l'âge moyen des filles au mariage demeure-t-il de 15 ans en 2006. Il semble qu'au Maroc en particulier, on expérimente actuellement une période de transition, où l'application de la nouvelle *Moudawana* augmentant l'âge légal du mariage pour les filles ne parvient pas à s'imposer face aux arrangements coutumiers traditionnels contractés par certaines familles. Il faut également préciser qu'au grand dam des associations féministes marocaines, le NCF prévoit dans son article 20 une dispense d'âge, à condition d'obtenir l'accord du tuteur légal [*wali*] – souvent le père –, ainsi qu'une autorisation préalable du juge. Dans les faits, ce dernier accepte à plus de 90% les demandes de mariage émanant de familles de mineures, parfois très jeunes (Bernichi. 2008. "Le mariage des mineures sévit toujours au Maroc". *Maroc-Hebdo*, 6 Avril). Pourtant, il existe bien une 'recommandation' du Ministère de la Justice marocain demandant instamment aux juges de n'examiner les requêtes de dérogation des familles que lorsque la mineure concernée est âgée d'au moins 17 ans[5]. Afin de se garder de toute

[5] On notera en outre qu'au Maroc, malgré les protestations récurrentes des associations féministes, l'article 475 du Code pénal permet au violeur d'une mineure d'épouser sa victime (avec le consentement du tuteur légal de cette dernière) pour échapper à la peine d'emprisonnement de cinq ans maximum qu'il encourt. En mars 2012, cette disposition a suscité une vive controverse dans le royaume chérifien (réseaux sociaux, associations féministes et/ou de défense des libertés individuelles…), après le suicide par empoisonnement d'Amina Filali, une jeune lycéenne de 16 ans originaire de Larache, au nord du pays, contrainte par sa famille de se marier avec un membre de sa famille qui l'avait violée alors qu'elle avait à peine 15 ans, et qui subissait, depuis son mariage, les violences de son époux et le rejet persistant de son propre père. Une telle situation semble loin d'être un cas isolé. En mars 2012, la nouvelle – et seule femme – Ministre de la famille et de la solidarité, Bassima Hakkaoui, ancienne universitaire et parlementaire, membre du Parti de la Justice et du Développement (PJD), principal parti

interprétation occidentalo-centrée, il convient en outre de souligner que les mariages 'tardifs' semblent vécus, dans de nombreux cas, comme davantage subis que souhaités, au moins parmi les Algériennes peu diplômées. Ainsi, en 2002, plus des deux tiers (69,2%) des Algériennes de 15 à 49 ans interrogées estimaient que l'âge 'idéal' pour le mariage des filles était inférieur à 25 ans. Seules celles ayant un niveau d'instruction secondaire et supérieur se sont prononcées (mais encore, seulement à 58,4%) pour un âge plus avancé. Les célibataires âgées de 15 à 29 ans ont, pour leur part, majoritairement répondu qu'en moyenne, l'âge 'idéal' des femmes au mariage serait de 22 ans et celui des hommes de 27 ans – ce qui montre au passage que contrairement à une idée reçue, l'écart d'âge entre conjoints au profit de l'époux, qui persiste dans la réalité dans les deux pays même s'il diminue, est perçu comme souhaitable par de nombreuses femmes (Kateb, 2011) –, tandis que parmi cette cohorte, près de 40% de celles ayant un niveau d'instruction supérieur ont situé l'âge 'idéal' pour le mariage des femmes à 30 ans et plus (ONS, 2004). Ce type de données semble donc à interpréter avec précaution afin d'éviter tout ethnocentrisme: en raison notamment du contexte économique (exode rural, pénurie de logements, chômage, faiblesse du pouvoir d'achat…), mais surtout de la rémanence des structures patriarcales, un indicateur qui pourrait témoigner, d'un point de vue occidentalo-centré, d'une amélioration de la situation des femmes (à l'instar de l'élévation de leur âge moyen au mariage) peut en réalité dissimuler des frustrations effectives et des situations non voulues, y compris par des diplômées du secondaire et du supérieur, enclines au pragmatisme en raison de représentations sociales têtues…

Enfin, s'il demeure inférieur au taux masculin d'environ cinq points, le célibat féminin progresse nettement depuis le milieu des années 1990. Entre 1994 et 1996, sur 10 Marocaines de 30 ans, quatre sont célibataires (Azelmat, 1996 ; Naamane Guessous, 2005), et c'est le cas en 2006, toutes générations confondues, de près d'un tiers (30%) des femmes. Comme en Algérie où, en 1992, 18,2% des femmes âgées de 30 à 34 ans sont célibataires (Ouadah-Bedidi, 2005, 29–49), ce sont les plus de 30 ans qui apparaissent spécifiquement touchées par ce phénomène, qui progresse très nettement depuis une dizaine d'années. Au Maroc comme en Algérie, cette augmentation du célibat féminin est particulièrement nette dans les quartiers aisés des villes. Ainsi, en 2007, tous âges confondus, 40% des Marocaines vivant en milieu urbain sont concernées par le phénomène, avec un 'pic' de 49% parmi les 25-29 ans résidant dans la capitale économique du pays, Casablanca – soit respectivement 10 et 19 points de plus que la moyenne nationale. Enfin, dans les deux pays, cette progression touche surtout les diplômées actives. On constate même une augmentation non négligeable du célibat dit 'définitif', exceptionnel au XXe siècle: en 2006, trois fois plus de Marocaines finissent leur vie féconde célibataires que 10 ans auparavant, où elles étaient moins de 1% dans ce cas (Azelmat, 1996 ; Naamane Guessous, 2005), notamment parmi les diplômées du supérieur. Ainsi, en 2008, plus du tiers des Algériennes les plus éduquées âgées de 40 à 44 ans demeurent célibataires, contre 12,8% des femmes de la même classe d'âge, tous niveaux d'instruction confondus (4% pour les hommes). Contrairement aux hommes (ce sont les moins instruits qui, pour des raisons économiques notamment liées à la dot, se marient le plus tard), les femmes les plus instruites convolent le plus tardivement (Hammouda et Cherfi Feroukhi, 2009, 2, 5, 12).

---

politique islamo-conservateur du royaume chérifien et grand vainqueur des législatives de novembre 2011, a appelé à une révision de l'article 475 du Code pénal. Ce texte est toujours en vigueur aujourd'hui, alors qu'un autre cas, celui de la Tangéroise Safae, violée à 14 ans, forcée à épouser son agresseur par un juge sans que ses parents n'aient été présents lors de son audition et devenue mère à 15 ans après deux tentatives de suicide, a également été médiatisé en mai 2012 par des organisations non gouvernementales marocaines luttant pour la protection des droits des femmes et des enfants.

Pourtant, bien qu'elle se diffuse, cette situation familiale est encore largement perçue comme hétérodoxe et transgressive au regard des valeurs dominantes de la culture d'origine. Menaçant l'ordre social, elle demeure ainsi beaucoup moins tolérée socialement pour une femme que pour un homme, comme l'ont déploré au cours de l'enquête plusieurs écrivaines célibataires – à tel point que certaines ont même manifestement hésité, dans un premier temps, à se déclarer comme telles lors des entretiens, préférant avancer le statut de 'divorcée'. Ainsi, la jeune journaliste et écrivaine casablancaise Sanaa El Aji (Charpentier, 2014) peut-elle affirmer:

> Je suis célibataire, et ce n'est pas un statut facile dans la société marocaine, il vaut mieux encore être divorcée. […] Ici, contrairement à ce qu'on pourrait penser, il vaut mieux dire qu'on est divorcée quand on est célibataire qu'on est célibataire ! […] Moi, je n'ai pas honte qu'on m'appelle Mademoiselle, mais dans le contexte qui est le nôtre, les femmes se rendent compte qu'elles ne peuvent pas dire qu'elles sont célibataires ! […] Spontanément, elles ont pris cette habitude de dire qu'elles sont divorcées ! (Entretien avec I. Charpentier, Casablanca, Avril 2007)

Souvent vécu dans la honte quand il est subi, pas toujours facile à assumer lorsqu'il est choisi, le célibat génère de nombreuses difficultés socio-familiales pour les femmes et crée des contraintes multiples, qui constituent autant de défis à relever.

B. Un célibat féminin difficile à assumer socialement

Les différents témoignages recueillis lors de l'enquête montrent que le célibat féminin reste familialement stigmatisé, en particulier dans les zones rurales et dans les milieux populaires urbains, souvent issus de l'exode rural, où le poids de la famille élargie [*âila*] demeure encore très prégnant. Comme l'explique la sociologue Liliane Mébarka Graine (1999) à propos de l'Algérie, le célibat d'une fille continue ainsi de représenter un 'grand malheur' pour une famille, car 'l'union matrimoniale […] permet non seulement la procréation nécessaire à la pérennité de la famille, du clan mais également la canalisation des pulsions sexuelles d'une manière réglementaire conforme à l'idéal social'. L'universitaire Soumaya Naamane Guessous confirme cette réalité dans le cas du Maroc, assénant:

> Si une fille non vierge n'a aucune valeur et attire le déshonneur sur son entourage, une fille non mariée à temps attire la honte sur les siens. […] [Dans la société marocaine], il n'y a pas de place pour les filles ou femmes sans mari (2005, 47).

De nombreuses écrivaines célibataires racontent qu'elles doivent essuyer les reproches permanents de leur famille, en particulier de leurs mères, honteuses de la situation vis-à-vis de l'entourage et du voisinage, craignant rumeurs réputationnelles et opprobre, et se désespérant de ne pas avoir de petits-enfants. C'est ce qu'explique sans fard la Marocaine Sanaa El Aji. Née en 1977 dans une famille populaire urbaine analphabète d'origine rurale, cette trentenaire a connu une trajectoire sociale fortement ascendante, grâce notamment à l'obtention de plusieurs diplômes universitaires. Célibataire émancipée et autonome, journaliste en presse télévisuelle puis écrite, elle a publié en 2003 aux Éditions Argana un premier récit autofictionnel remarqué (*Majnounat Youssef* [*La Folle de Youssef*]), entièrement consacré aux enjeux liés au culte encore très prégnant de la virginité féminine dans la société marocaine. Engagée politiquement, elle multiplie les prises de position féministes universalistes dans tous ses écrits, les entretiens qu'elle accorde régulièrement dans la presse ou encore sur son blog. Contre la perspective d'une révolte intériorisée et celle, plus générale, du silence et de l'effacement assignés aux femmes, la jeune intellectuelle envisage les formes d'écriture

journalistique et littéraire volontiers provocatrices qu'elle pratique comme autant 'd'armes de combat et de changement social' (Charpentier, 2014). En entretien, parfois non sans amertume, elle revient longuement sur son expérience délicate du célibat, pourtant choisi et 'assumé' (S. El Aji. 2010. "'Mon célibat est un choix assumé'. Entretien avec K. Tali". *Aujourd'hui Le Maroc*, 23 Avril), qui l'éloigne des normes sociales dominantes. Décrivant les stigmates sociaux et les soupçons auxquels cette situation hétérodoxe l'expose en permanence, elle insiste aussi sur le sentiment d'incomplétude et l'impossible reconnaissance socio-familiale qu'elle génère, quels que soient ses réussites scolaires et ses succès professionnels:

> [Quand on est célibataire], ce n'est pas facile de supporter le regard que la société et l'entourage familial… portent sur [toi] ! […] Vraiment, le statut de célibataire pour une femme est un statut impossible à tenir, dénigré ! Parce que […] ça veut dire qu'on n'a pas voulu de toi, on ne t'a pas désirée ! […] Donc on me pose souvent la question, parce que le mariage est sacré dans la société marocaine, "comment ça se fait… [que tu ne sois pas mariée]" […] Et jamais on se dit: "Elle a peut-être pas voulu ou elle a peut-être pas rencontré ce qu'elle voulait !" […] Ça veut dire que la femme doit avoir un problème, […] une tare cachée […]… En général, on part déjà de ce constat: impossible de trouver une fille bien, normale, qui est bien dans son célibat ! En fait, il s'agit de filles qui sont seules, mais qui ont envie de se marier ! Et on ne conçoit pas le célibat comme étant un choix de vie ! […] Mon célibat est un choix assumé jusqu'au bout […]. On est une société très [insistante] patriarcale. […] Comme je vis toute seule, ce qui très rare dans notre société, […] quand je vais voir mes parents, […] avec mon métier de journaliste, mes chroniques […] où je parle librement [elles portent sur des enjeux relatifs au corps et aux rapports de genre dans le Maroc d'aujourd'hui], c'est la honte ! […] Mon père […], ça ne lui plaît pas et il se dit que le Maroc entier sait qu'à son âge, sa fille n'est toujours pas mariée, mais en plus, à cause de ce qu'elle écrit, plus personne ne voudra d'elle, c'est vraiment la honte ! […] Je sais [que ma mère] se sent humiliée quand on lui pose à chaque fois la même question: "Alors Sanaa, quand est-ce qu'elle annoncera la bonne nouvelle ?" Mais là, je voudrais qu'elle dise que j'en annonce tout le temps, des bonnes nouvelles ! Parce que quand même… j'ai fait des études supérieures, j'étais la première des filles à en faire, bon... j'ai même été major de ma promo !... Après, j'ai décroché des super bons boulots, j'ai eu des promotions, j'ai un très bon salaire, j'ai une voiture… […] Pourquoi est-ce qu'à ses yeux… et aux yeux de tout le monde d'ailleurs… je n'ai encore rien fait de ma vie ?! Pourquoi est-ce qu'ils pensent que je suis… et que je resterai une femme incomplète jusqu'à ce que je me marie ? (Entretien avec I. Charpentier, Casablanca, Avril 2007)

Outre les reproches familiaux récurrents, le célibat entraîne diverses difficultés concrètes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne pour celles qui, volontairement ou non, l'expérimentent. La première relève sans doute de la quête ardue d'un logement locatif, qui s'apparente souvent à un parcours de la combattante. Qui plus est dans un contexte de pénurie et/ou de cherté des biens immobiliers, les bailleurs se montrent encore fréquemment réticents, au nom du respect des 'bonnes mœurs', à louer un appartement à des femmes célibataires, qui bénéficient pourtant d'emplois (bien) rémunérés et donc d'une autonomie financière au moins relative. Et une fois l'appartement trouvé, d'autres contraintes surgissent qui ont trait au voisinage, dont le regard constitue un 'réseau de surveillance' au sens de Michel de Certeau, producteur d'un 'espace disciplinaire' ([1980] 1998, 146). C'est ce que rappelle l'universitaire marocaine Soumaya Naamane Guessous:

> Celles qui vivent loin de leur famille et sans mari sont désignées du doigt, leurs faits et gestes sont contrôlés par le voisinage. Il n'est pas rare qu'une femme sans mari se voie

> refuser un contrat de location par le propriétaire. Parfois ce sont les voisins qui font pression sur le propriétaire pour qu'il ne loue pas à une célibataire, débauchée par principe, pouvant donner le mauvais exemple aux familles (2005, 47–48).

Et quand les femmes célibataires finissent par trouver une location, elles sont souvent l'objet d'une surveillance étroite de la part de leurs voisins et du concierge de l'immeuble ou de la rue, qui peuvent appeler la police lorsqu'elles reçoivent une visite masculine en dehors du cercle familial connu. Il convient en effet de rappeler qu'à l'instar d'autres systèmes juridiques arabo-musulmans, le droit positif (ou objectif) marocain considère toujours comme un délit toute relation sexuelle entre personnes de sexe différent non unies par les liens du mariage (article 490 du Code pénal). Certes, il y a loin des lois aux pratiques (Dialmy, 2014), mais en tant qu'infraction au droit positif, la 'fornication' [*zinâ*], également condamnée par le droit musulman [*fiqh*], demeure passible d'un mois à un an d'emprisonnement, et un tel soupçon est parfois porté à la connaissance des autorités par des voisins aussi prudes qu'indélicats. L'héroïne autodiégétique de *Une Femme tout simplement*, le premier roman de Bahaa Trabelsi, la rebelle Laïla, plutôt adepte de 'l'union libre' – officiellement interdite au Maroc –, déplore cet état de fait, alors qu'elle estime que l'amour ne devrait pas s'embarrasser de contrats ou de liens oppressifs:

> […] même si on voulait transgresser toutes les règles qui nous [aux femmes] sont imposées, on serait dans l'incapacité de vivre avec quelqu'un en dehors des liens du mariage. Dans chaque immeuble, le concierge ou le gardien fait office d'indicateur. Il nous faudrait alors passer notre temps à les corrompre, et ce ne serait pas une vie. […] Une fille qui a déjà vécu avec un homme sans être mariée est rejetée par la société, elle n'a plus de statut honorable et est reléguée au stade de sous-produit. (1995, 68, 110)

Difficile, dans un tel contexte, de convertir le stigmate du célibat, sinon en emblème, au moins en différence légitime et respectable. Une jeune journaliste et écrivaine casablancaise évoque également ces difficultés, personnellement vécues, en entretien:

> Les femmes [célibataires], elles n'ont pas toujours le courage d'affronter, de s'imposer, […] parce que c'est très difficile dans la société d'assumer cette différence ! […] Chercher un appartement, payer un loyer quand on est une femme célibataire, ce n'est pas facile ! […] Des gens vont être choqués parce que je suis une fille qui habite seule ! […] Ils vont dire: "c'est une fille légère […]"… Là [en avril 2008], je viens de déménager un peu en banlieue de Casa. […] Ça m'a vraiment posé problème […] quand je cherchais il y a deux mois à Casa, j'ai visité un appartement qui m'avait intéressée, le propriétaire m'a dit: "je suis désolé, je le loue qu'aux familles". J'avais envie de lui dire: "Parce que pour vous, il y a que les familles et les putes, y'a pas un truc entre les deux !" […] Toutes les fois où j'ai déménagé, […] j'ai toujours senti le regard des voisins et du concierge quand je reçois mes amis. […] Je sais que mes voisins scrutent ce que je fais, qui je reçois, le concierge fait son boulot aussi, à quelle heure je rentre etc. ! […] Bon, quand je reçois un groupe d'amis, ça ne pose pas de problème, mais quand je reçois un ami, c'est toujours un regard inquisiteur. […] Á deux reprises, alors que mon amoureux venait d'arriver chez moi, j'ai eu une descente de flics ! Donc il y a un nouvel ordre moral qui s'installe et qui… c'est ça qui est le plus grave… […] venant de Monsieur-Tout-Le-Monde, je vous assure, qui s'insurge en étant donneur de leçons. Chacun s'érige en petit défenseur de la morale ! Et chacun a sa propre vision de l'islam, de la religion, des mœurs etc… […] Donc y'a l'autorité du père, mais aussi du frère, qui se demandent ce qu'on va dire d'eux, qu'on va dire qu'ils sont des bons à rien, qu'ils ont laissé la fille traîner dans les rues, donc qu'ils seront la honte de tout le monde, du quartier, mais y'a même l'autorité de l'entourage, du voisin, de l'homme [insistante] dans ma rue ! […] On te voit avec un mec

> dans la rue, dans la conception marocaine… bon, ça m'est jamais arrivé à moi, mais il a le droit de… de me tirer par les cheveux pour dire: "Bon, c'est quoi cet homme que tu nous fous ?!" Parce qu'il est fils du quartier, et qu'il est censé protéger l'honneur de la fille ! […] Au tout début, la première fois que je me suis installée seule, vraiment, ça me dérangeait et j'essayais de me justifier vis-à-vis de la femme du propriétaire, sans qu'elle me pose de questions ! Et à un moment, je me suis dit… ben non ! Je paye le prix de mon indépendance, je paye un loyer, je ne vis plus avec ma famille, c'est pour vivre comme je veux, et je sais que je ne fais rien de mal ! Mais au début, c'était difficile ! […] Je me dis que c'est un poids tellement difficile que forcément toutes les femmes n'auront pas le courage… (Entretien avec I. Charpentier, Casablanca, Avril 2008)

Enquêtant auprès d'exilé(e)s algérien(ne)s ayant quitté leur pays pour la France ou le Canada pendant la 'décennie noire' des années 1990, Myriam Hachimi Alaoui (2007) rapporte que dans les mois ayant précédé leur départ, le quotidien de nombreuses Algériennes célibataires s'était considérablement dégradé compte tenu du climat rigoriste qui régnait alors. La vague d'incendies volontaires de logements de femmes vivant seules a pu précipiter le départ de certaines, qui se sentaient plus menacées encore qu'auparavant. Près de 20 ans plus tard, le quotidien des femmes seules ne semble guère plus aisé en Algérie, si l'on en croit le témoignage d'une journaliste, poétesse, nouvelliste et romancière algéroise, célibataire sans enfant âgée de 59 ans au moment de l'interview. Sous couvert d'anonymat, et non sans avoir hésité compte tenu du caractère enregistré de l'entretien, elle révèle qu'elle a finalement préféré demeurer dans la maison de son père kabyle, ancien commerçant d'origine paysanne et montagnarde, eu égard aux difficultés réputationnelles rencontrées par les femmes célibataires qui optent pour habiter seules:

> J'aimerais bien louer et partir de la maison [paternelle] oui, […] j'ai envie… je sais pas… […] Non, je n'ai pas envie d'en parler, je n'ai pas envie que ce soit… que ce soit enregistré. Par exemple, […] recevoir des amis, un ami, le recevoir chez moi, […] on ne peut pas le faire, on ne peut pas recevoir un homme à la maison, ça ne se fait pas, bon ça, je n'ai pas envie de le dire, en toute sincérité. […] J'ai des amis hommes, ça dépend comment on dit amis, des amis mariés hommes, on ne peut les voir que dans le milieu professionnel, parce qu'une femme célibataire, […] qui a un ami marié… […] C'est la société qui veut que les femmes divorcées… enfin célibataires… qu'elles soient divorcées ou non mariées, ne peuvent pas vivre… et depuis l'émergence de l'islamisme, ça, je veux pas le dire, c'est pire, c'est pire. (Entretien, Alger, Novembre 2006)

Une autre journaliste et écrivaine célibataire elle aussi, mais plus jeune que la précédente, originaire de Tébessa dans l'extrême est du pays, s'exprime également sous couvert d'anonymat. Elle évoque ainsi les multiples restrictions de liberté auxquelles elle doit faire face:

> Une femme seule est obligatoirement une pute. Je ne peux rien faire seule, même pas aller au cinéma [...], je ne peux pas recevoir d'hommes en dehors de mon père et de mes frères, je ne peux pas rentrer tard, je ne peux pas m'habiller trop sexy… […] Et ce n'est pas juste à cause des islamistes radicaux. Eux, ils ont poussé [pendant la décennie noire des années 1990] la violence contre les Algériennes jusqu'à l'horreur, mais ils avaient déjà le terrain balisé par la violence des textes juridiques comme le Code de la famille qui s'inspire directement de la *charia*, la loi islamique, et par la violence des traditions. […] Le qu'en dira-t-on est redoutable, c'est une torture. (Entretien, Alger, Novembre 2006)

Pourtant, 's'assumer, c'est être une femme à plusieurs facettes, dont celle d'être une pute', provoque une journaliste et écrivaine marocaine en entretien. 'Car au Maroc, vivre seule dans un appartement, c'est pour un grand nombre de gens être une pute.' Tandis que, dans une tribune publique, Sanaa Elaji assène:

> Je n'aime pas me placer en tant que victime pour défendre la femme. C'est plus simple de se confondre dans la communauté et de faire comme les autres, alors que beaucoup de femmes ont la possibilité de changer leurs situations. La responsabilité de chacune d'entre nous est d'arracher ses droits, d'assumer ses choix et de ne pas choisir la facilité pour fuir le regard de l'autre. ("'Mon célibat est un choix assumé'. Entretien avec K. Tali". *Aujourd'hui Le Maroc*, 23 Avril 2010)

Mais, comme elle le dit elle-même, c'est plus facile à dire qu'à vivre. Car on l'aura compris: qu'il soit ou non choisi, le célibat féminin apparaît souvent très difficile à assumer, *a fortiori* dans les milieux sociaux défavorisés, où il semble quasiment impossible. Toutefois, malgré l'ancienneté et la relative permanence de la socialisation féminine aux valeurs et pratiques traditionnelles (Charpentier, 2012a), l'absence de sexualité qu'il est censé impliquer relève souvent non d'un choix dicté par une conviction personnelle, mais d'une contrainte sociale, et ce d'autant plus nettement que les femmes sont citadines, diplômées et actives. Sous l'effet conjugué des différents facteurs socioculturels évoqués, des résistances et contournements ambigus des normes sexuelles dominantes se déploient dès lors dans la réalité sociale, dont témoignent les œuvres des écrivaines maghrébines, qui font écho du développement très progressif, dans l'illégalité et la clandestinité, d'une sexualité féminine plus ou moins précoce en dehors du (ou antérieure au) mariage, subversive mais non sans risque.

C. L'émergence clandestine d'une sexualité féminine hors/avant le mariage à rentabilité incertaine

Objectivement transgressives d'un double point de vue juridique et religieux, les pratiques hors/avant le mariage marquent l'accès 'par effraction' de certaines jeunes femmes à la sexualité, à distance du regard et de l'encadrement de la parenté et des aîné(e)s. Pour autant, à travers elles, c'est aussi le risque de perdre sa virginité avant l'union matrimoniale qui augmente – tout comme celui, infamant, d'une grossesse hors mariage. Ainsi s'exprime un personnage d'ouvrière du textile analphabète, célibataire âgée de 17 ans, qui découvre avec terreur qu'elle est enceinte après avoir eu deux rapports sexuels avec un jeune maçon qui refuse toute responsabilité, dont la psychothérapeute et écrivaine marocaine Siham Benchekroun fait la narratrice de la nouvelle 'Mère abandonnée' dans son recueil paru en 2003, *Les Jours d'ici*:

> De toute façon, le déshonneur ne peut venir que des filles. C'est comme ça depuis toujours. Les garçons ne sont pas responsables. C'est dans leur nature de déshonorer les filles. Ils ne peuvent pas en être tenus pour coupables. Tout le monde sait ça.
> Elle le sait aussi.
> C'est le devoir des filles de faire attention, pour ne pas être violées, pour rester vierges, pour ne pas être enceintes, pour ne pas se faire "*avoir*". […]
> Elle n'est même pas mariée. […]
> Elle crève de peur. […]
> La nuit, quand elle parvient enfin à dormir, elle rêve d'un grand brasier d'où monte un feu puissant et très haut. Les gens du quartier hurlent autour d'elle et lui arrachent ses vêtements en la couvrant d'injures et de crachats. Puis soudain, elle se trouve en face de son père qui se tient debout, immense, alors qu'elle devient petite, petite, petite, à ne plus

> pouvoir se mettre sur ses jambes. Son père roule des yeux de dément et brandit un grand couteau de cuisine. Á ses côtés, sans cesse à gauche puis à droite, sa mère bondit comme une guenon en émettant des cris perçants. […] Elle l'imagine hurlant, et se giflant sur les deux joues. […]
> Elle se réveille en nage avec une lourde oppression sur la poitrine.
> Le grand frère ronfle bruyamment à côté. Ce sera sans doute lui le plus haineux. Peut-être l'étranglera-t-il de ses mains. Pour l'honneur de la famille. […]
> Ils [sa famille et "la rue"] vont bientôt découvrir l'abominable vérité. Elle a une peur infinie de leur colère. (86, 96, 88, 89, 91, 95)

Terrorisée, la jeune fille vit désormais dans la peur viscérale quotidienne que son état infamant soit découvert par son entourage, et dans la crainte de représailles mortelles de la part de son père ou de son frère aîné. Ne pouvant supporter le coût élevé d'une interruption clandestine de grossesse en milieu médical – dont le prix moyen s'établit autour de 4000 dirhams, soit deux fois le salaire mensuel de base ou 350 € –, elle constate l'échec de la tentative d'avortement médicinal opérée dans des conditions sanitaires déplorables par une accoucheuse traditionnelle. N'attendant aucune aide ou compassion de sa mère, domestique et ouvrière fatiguée, soumise à un mari violent, elle ne peut affronter la honte et la réprobation de sa famille et du voisinage. Dans un tel contexte, la seule issue qu'elle envisage est le suicide. Elle se résout à se jeter d'un pont pour occulter définitivement sa 'faute' et éviter ainsi le déshonneur à sa famille:

> Même se jeter par la fenêtre, ce n'est pas garanti… L'appartement n'est qu'au deuxième étage. Elle se casserait seulement les jambes […].
> Elle rêve tous les soirs de pouvoir mourir sans avoir trop mal. […]
> Depuis quelques nuits, elle voit de plus en plus distinctement la même image. Le pont, à la sortie de Sidi Othmane, qui surplombe l'autoroute.
> De là-bas, ça devrait être rapide. Il y a tellement de voitures qui roulent à toute vitesse.
> Et puis, c'est suffisamment haut… (98)

Les femmes non mariées mais depuis longtemps sorties de l'adolescence sont de plus en plus fréquemment confrontées à un dilemme entre l'épanouissement de leurs désirs sexuels (et ceux de leurs partenaires) et la crainte du déshonneur. Des indices concordants montrent que, dans de nombreux cas, la virginité est de plus en plus souvent entendue non plus comme une absence totale d'expérience sexuelle ('virginité coranique'), mais comme la présence d'un hymen intact, n'excluant pas les pratiques sexuelles sans défloration ('virginité consensuelle') (Dialmy, 2002-2003, 80sq., 2014) – , pratiques dont la rentabilité ultérieure sur le marché matrimonial est loin d'être garantie et qui, elles non plus, ne sont pas sans risque et conséquences sociales. Sanaa El Aji revient en entretien sur cette définition patriarcale, largement consensuelle quoique restrictive, de la virginité, réduite à la non défloration, pour dénoncer 'l'hypocrisie' qui l'entoure. De manière beaucoup plus explicite que certaines de ses consœurs journalistes ou écrivaines, mettant la thématique du corps des femmes et de leur sexualité au cœur de ses écrits, elle dénonce ce tabou et revendique clairement le droit à une sexualité libre pour les femmes célibataires, notamment l'expression de leur désir et de leur plaisir sexuels en dehors du mariage, leur droit au flirt et à l'initiative dans la relation amoureuse:

> Même si une femme a encore son hymen, ça ne veut pas dire qu'elle est encore vierge au sens de n'importe quel dictionnaire, c'est-à-dire que ça ne veut pas dire qu'elle n'a jamais eu de rapport sexuel, ça veut juste dire qu'elle n'a jamais été pénétrée dans le vagin ! Mais pour les hommes, si elle garde encore son hymen, c'est que c'est une femme

> chaste ! […] J'ai un ami qui a des rapports sexuels superficiels, parce qu'il ne faut pas passer à la pénétration avant le mariage ! Et je trouve que ça, c'est le *summum* de l'hypocrisie, parce que et lui, et elle, ils savent qu'elle n'est plus vierge ! Pourquoi toute cette mascarade ?!! […] [Lier hymen et valeurs] fait aussi que l'on a des pratiques sexuelles pas toujours saines. […] Mais personne ne se pose la question, même celui qui est sorti avec une fille, qui l'a sodomisée parce qu'elle voulait garder sa virginité, il ne se pose pas de question, le jour où il va chercher une fille vierge pour se marier ! […] On sait tous qu'une fille qui garde son hymen n'est pas forcément vierge ! On sait tous que les filles arrivent toujours à contourner les lois de la nature pour rester soi-disant vierges, si on suit évidemment la définition que notre société donne à la virginité, c'est-à-dire qui ne la lie qu'à l'existence d'un hymen intact… mais ça ne veut pas dire qu'elle n'a pas déjà goûté aux plaisirs interdits ! (Entretien avec I. Charpentier, Casablanca, Avril 2007)

S'affranchissant (au moins partiellement et dans l'ambivalence) du carcan normatif des tabous, du poids de la famille, du droit positif et de la religion, des jeunes Maghrébines célibataires 'aménagent' en secret, parfois dans la honte et la culpabilité, leur chasteté: ayant intériorisé dès l'enfance le caractère sacré de la virginité, le stigmate que sa perte représente et la loyauté due aux valeurs communautaires, certaines acceptent, de plus ou moins bon gré, des pratiques sexuelles substitutives à la pénétration vaginale, qui présentent toutes l'avantage de préserver la fragile membrane: courtes pénétrations, masturbation du partenaire, fellation, 'l'amour en gardant la culotte à condition que ça ne passe pas au travers' ou encore 'l'amour par derrière', comme le précise en 2007 l'une des jeunes romancières algériennes interrogée au cours de l'enquête. Á l'instar de nombreuses autres, elle estime que la sodomie, bien que proscrite [*hâram*] par le droit musulman [*fiqh*] y compris au sein des couples mariés (Naamane Guessous, 2005, 156), est 'une pratique très répandue chez les jeunes filles pour préserver l'hymen tout en vivant une sexualité avant qu'elles ne se marient !' Ces pratiques demeurent bien sûr clandestines – elles supposent notamment de trouver un lieu discret, l'escapade à l'hôtel demeurant impossible, puisque les couples doivent présenter à la réception un livret de famille attestant du mariage pour pouvoir prendre une chambre –, et les jeunes filles qui s'y adonnent craignent d'être stigmatisées, si l'on en croit les témoignages des écrivaines interrogées. Ainsi, dans un entretien réalisé à Paris lors de son passage dans un salon du livre en 2007, une romancière 'libérale' résidant en Algérie raconte cette anecdote à propos de l'un de ses fils:

> Maintenant, […] il y a des aventures avant le mariage, mais ça, c'est encore tabou… Mon fils, il a connu beaucoup de filles… […] Il les ramenait à la maison quand je n'y étais pas. Pas devant moi, jamais. Et pourtant, il sait que je… C'est elles aussi qui ne voulaient pas… être jugées. Je savais qu'il sortait avec des filles, il m'a jamais dit: "j'ai ramené une fille à la maison", alors qu'il savait très bien qu'il pouvait le faire, quoi. Mais… ça, ce n'est pas encore trop… justement à cause de la virginité.

L'importance quantitative réelle de telles sexualités hors/avant le mariage demeure cependant très difficile à évaluer, puisqu'il n'existe quasiment pas d'enquêtes sociologiques quantitatives robustes sur les pratiques sexuelles au Maroc, encore moins en Algérie. Malgré la multiplication, dans la majorité des sociétés musulmanes en transition – du Maghreb et au-delà –, des discours sanitaires en vue d'assurer une prévention en matière de transmission du VIH, perdurent en effet des usages sociaux et politiques du sida par les pouvoirs politiques et religieux conservateurs, tournés vers la valorisation de l'abstinence et de la fidélité, et la stigmatisation du 'vagabondage sexuel' et de la 'débauche' (Dialmy, 2000). Malgré l'épidémie et les considérations sanitaires, il existe donc de fortes réticences à encourager des enquêtes visant à investiguer les comportements sexuels concrets en dehors de tout jugement

moral, cette première étape risquant inévitablement de déboucher sur le constat chiffré de l'importance des pratiques perçues comme illicites. Dans un tel contexte, il apparaît donc hasardeux d'évaluer notamment l'ampleur de l'activité sexuelle féminine avant/hors du mariage. Tout au plus dispose-t-on de quelques données parcellaires, qui nécessiteraient d'être actualisées. Ainsi, dans une enquête menée au début des années 2000 portant notamment sur les valeurs des jeunes Algériennes, Hervé Flanquart relève que pour six femmes interrogées sur 10, la perte de la virginité avant le mariage est jugée 'normale'… 'pour les autres femmes' (2003, 143), mais pas pour elles-mêmes.

> Concernant la possibilité pour les filles d'avoir des rapports sexuels prénuptiaux, […] si les deux tiers de celles qui disent que pour elles, la religion est très importante jugent choquant que la jeune fille ne soit plus vierge le jour de son mariage, elles ne sont plus qu'un bon quart à exprimer cette opinion parmi celles qui sont moins attachées à la religion. De même, ces dernières considèrent plus souvent que […] les mineurs ont droit à une vie sexuelle (Flanquart, 2003, 52).

Dès 1985, l'une des rares enquêtes sociologiques quantitatives – réalisée toutefois sur la base d'un échantillon non représentatif – mettait en évidence que parmi les jeunes Marocaines diplômées de l'enseignement supérieur interrogées, 9% seulement estimaient que la virginité féminine devait être préservée jusqu'au mariage – même si 40% considéraient qu'elle devait l'être jusqu'aux fiançailles (Dialmy, 1985, 134–135). Dans sa célèbre enquête qualitative sur la sexualité féminine dans le royaume chérifien, *Au-delà de toute pudeur*, l'universitaire Soumaya Naamane Guessous affirme que près des deux tiers des jeunes Marocaines non mariées qu'elle a interrogées au milieu des années 1980 ont déjà expérimenté au moins une fois des pratiques sexuelles (n'impliquant pas forcément une pénétration vaginale) avec un garçon et ce, qu'elles soient ou non impliquées dans un projet matrimonial (Naamane Guessous, 1987, 44). Dans une autre recherche réalisée au Maroc en 1995, le sociologue Abdessamad Dialmy fait état de 12% de jeunes filles portant le voile déclarant avoir (eu) une activité sexuelle avant leur mariage (Dialmy, 1995, 183). La journaliste et écrivaine Bahaa Trabelsi a fait de l'une d'elles une héroïne de son troisième roman *Slim, les femmes, la mort* (2004): incarnation métaphorique de l'intégrisme et, plus largement, des mécanismes de *double bind* qui travaillent en profondeur la société marocaine, Ihssan, étudiante voilée le jour à la faculté des sciences et activiste islamiste prônant la chasteté, devient, la nuit tombée, serveuse et danseuse dans un bar pour faire vivre sa famille pauvre. C'est dans ce bar qu'elle rencontre Slim, journaliste se partageant entre plusieurs femmes, dont elle devient la maîtresse:

> Ihssan […] fait penser à l'héroïne d'un vieux film, un classique du cinéma, *La Femme aux deux visages*. Á la fois ange et démon, un ange corrompu par les vicissitudes de la vie, et un démon séraphique par la grâce de sa foi, une foi totalitaire qu'elle impose autour d'elle à coups de tracts et de racolages volubiles auprès de ses sœurs musulmanes. […]. Dieu merci pour Slim, les recommandations que prône la virginale enfant pour ses acolytes ne sont pas toujours valables pour elle. Ihssan n'est pas vierge.

Au-delà de ce cas littéraire et de la métaphore qui le sous-tend, les jeunes filles célibataires qui adoptent de tels comportements sexuels hors/avant le mariage se montrent, *in fine*, respectueuses du tabou principal et se conforment en cela aux exigences de leur environnement social et religieux. Cette entrée dans la sexualité par des pratiques non vaginales, où elles peuvent trouver du plaisir tout en préservant leur premier (et parfois unique) capital, présente aussi l'intérêt de satisfaire un partenaire avec lequel elles peuvent

espérer une relation plus institutionnalisée, et de le faire 'patienter'. En ce sens, un tel compromis est parfois envisagé par les femmes comme un élément important de leurs stratégies matrimoniales.

Toutefois, il n'est pas sans risque et sa 'rentabilité' n'est pas garantie: en effet, certains hommes voient dans ces 'aménagements' avec la chasteté une preuve de la 'légèreté' de leur partenaire et/ou une ruse féminine pour les contraindre au mariage. La tactique peut alors s'avérer contre-productive. Ainsi, Houda, la jeune enseignante algéroise protagoniste du premier roman de Leïla Marouane, *La Fille de la Casbah* (1996), refuse-t-elle le mariage arrangé auquel ses parents la destinent et décide de sacrifier sa virginité dans l'espoir d'un mariage qui lui permettrait de gravir l'échelle sociale. Une fois l'acte consommé, elle voit pourtant ses illusions s'envoler. De même, l'une des romancières algériennes interrogée au cours de l'enquête, célibataire de 25 ans, travaillant mais vivant toujours chez ses parents, explique en entretien qu'elle a fréquenté pendant plusieurs mois un collègue de son âge, avec lequel elle a eu des relations sexuelles, avant qu'il lui signifie que pour cette raison même, il n'envisageait pas de l'épouser. Sous couvert d'anonymat, elle déclare, désabusée:

> Les garçons fréquentent des filles, mais sans être amoureux. […] Á cause du qu'en-dira-t-on, ils ne les présentent pas à leurs parents. Si ils flirtent juste, pas de problème. Mais si ils veulent aller plus loin et faire l'amour avec elles, c'est qu'ils pensent que les filles sont quelconques, qu'ils ne les aiment pas. Pour eux, ce sont des objets, des chiennes, des putes… Toutes ces filles qui couchent, c'est des *zinâ*[6], des putes qui ne valent rien. Mais elles, elles croient coucher avec leur futur mari ! […] Les hommes musulmans peuvent, malgré les recommandations du Coran, baiser la terre entière. Mais ils veulent une femme pure, ils ne peuvent pas épouser une fille qui n'est pas vierge, ils veulent être le seul. […] Ils pensent aussi qu'une fille qui ne sait pas contrôler ses pulsions avant le mariage ne saura pas le faire après ! Du coup, si elle fait l'amour avec son ami hors mariage, c'est la preuve que c'est une future épouse infidèle... […] Que la femme de 30 ans n'ait toujours pas eu d'activité sexuelle, ce n'est pas normal. Je suppose que beaucoup de filles veulent perdre leur virginité, mais quand elles voient le sort qui leur est réservé… pas de respect… elles sont marginalisées. Le seul ticket, c'est le mariage.

C'est le constat auquel aboutit également la Marocaine Sanaa El Aji:

> Un homme considère qu'il a le droit d'avoir plusieurs partenaires sexuelles occasionnelles avant le mariage, mais c'est des filles qu'au fond, il ne respecte pas, qu'il considère comme des prostituées et dont lui, il ne voudrait pas pour se marier ! Lui, il veut une fiancée pure ! (Entretien avec I. Charpentier, Casablanca, Avril 2007)

Dans son roman autobiographique *Des rêves et des assassins* (1995), l'écrivaine franco-algérienne Malika Mokeddem souligne qu'en cette matière, le niveau de diplôme des hommes et des femmes concernés ne constitue pas une ressource efficiente face au poids de codes ancestraux sacralisés. Née à Oran au milieu des années 1970, la protagoniste, Kenza Meslem, étudie le français à l'université et tombe amoureuse d'un de ses condisciples, Yacef. Mais elle apprend que ce dernier est finalement contraint d'accepter le mariage arrangé pour lui par ses parents et donc de la quitter. Kenza exprime ainsi son amertume:

[6] Étymologiquement, le mot *zinâ* vise la 'fornication', soit les rapports sexuels hors du cadre conjugal, proscrits par l'islam en principe tant pour les hommes que pour les femmes. Par extension, il renvoie aussi à la prostitution.

> Aucune femme n'est épargnée. Pas même les mieux loties d'entre nous, les étudiantes ! Combien sont-elles, celles que leurs amoureux quittent pour aller épouser des vierges soumises à la tradition ? Combien y en a-t-il de tentatives de suicide et de mélodrames en cité universitaire ? Ces crises laissent les étudiantes anéanties. Diplômes en poche, et avenir devant elles, elles se sentent "finies" parce qu'un homme leur a pris leur virginité et les a trahies. (76)

En effet, l'absence de sang lors de la nuit de noces peut avoir des conséquences dramatiques pour la jeune femme – notamment une répudiation honteuse, procédure toujours en vigueur en Algérie et au Maroc (Ascha, 1998 ; Charpentier, 2013, 75–78 ; Hammouda et Cherfi Feroukhi, 2009 ; Kateb, 2000). Face au déchaînement possible de la violence familiale et sociale (Charpentier, 2013, 130–136), on comprend mieux dès lors que, craignant de trahir leur passé, certaines jeunes Maghrébines sexuellement expérimentées (et financièrement aptes) recourent à des opérations chirurgicales clandestines de réfection d'hymen (Charpentier, 2013, 157–194, 2010, 2012b ; Ben Smaïl, 2012) en prévision d'un prochain mariage, 'pour éviter la tragédie de l'honneur perdu' (L. Sebbar. 1995. "L'hymen comme butin de guerre". *Libération*, 21 Mars) et ses conséquences funestes.

Conclusion

Comme le souligne justement Abdelwahab Boudhiba, 'l'histoire sociale du monde arabo-musulman traditionnel est une constante recherche de compensations, de fuites, de subterfuges pour contourner, dépasser le manichéisme des sexes' (1975, 241). Une sexualité féminine semble donc bien progressivement s'affirmer au Maghreb chez les femmes célibataires avant/hors le mariage. Mais on peut considérer que les nouvelles interactions sexuelles, *a priori* transgressives, qu'elle implique, apparaissent souvent profondément ambivalentes, dans la mesure où elles demeurent inscrites dans les formes instituées de rapports de genre hiérarchiques. Aucune des deux hypothèses (pratiques sexuelles sans défloration ou réfection d'hymen) n'évite en effet la violence symbolique et/ou physique: toujours déterminées par les prescriptions sociales, les jeunes femmes ne sont pas réellement en situation de se constituer – et d'affirmer – une sphère privée autonome, échappant à l'institution familiale et à la morale religieuse, où leur accès à la sexualité vaginale pénétrative serait totalement banalisé et indépendant du mariage, encore moins d'imposer plus largement le droit de disposer librement de leur corps. Les femmes ayant une sexualité secrète continuent par ces subterfuges, parfois 'à leur corps défendant', de se conformer aux injonctions d'un ordre patriarcal plaçant l'impératif absolu de la virginité au cœur du dispositif de régulation de la sexualité féminine et de l'arrangement matrimonial. En ne contrevenant pas, au final, à cette norme hégémonique, les pratiques interstitielles évoquées ne la remettent aucunement en cause – ni même ne la fragilisent-elles – ; 'aménagée', elle en sort recomposée, et peut-être renforcée.

Au moins cette 'prise d'écriture' (Benchekroun, 2005) et de parole des écrivaines maghrébines sur le célibat des femmes et la sexualité féminine hors/avant le mariage projette-t-elle le débat au cœur de leurs espaces publics nationaux respectifs. Seule la mise en chantier d'études des réceptions concrètes de leurs œuvres (Charpentier, 2006), en particulier en Algérie et au Maroc, serait dorénavant susceptible d'affiner les hypothèses présentées ici.

References

Œuvres des écrivain-e-s cité-e-s

Benchekroun, Siham. 2003. "Mère abandonnée". In *Les Jours d'ici*. Casablanca: Empreintes.

Benchekroun, Siham. 2005. "Etre une femme, être marocaine, écrire". In *Le Récit féminin au Maroc*, edited by Marc Gontard. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

El Aji, Sanaa. 2003. *Majnounat Youssef*. Casablanca: Argana.
Marouane, Leïla. 1996. *La Fille de la Casbah.* Paris: Julliard.
Mokeddem, Malika. 1995. *Des Rêves et des assassins*. Paris: Grasset.
Trabelsi, Bahaa. 1995. *Une Femme tout simplement*. Casablanca: Eddif.
Trabelsi, Bahaa. 2004. *Slim, les femmes, la mort*. Casablanca: Tarik.

Travaux universitaires

Ascha, Ghassan. 1998. *Mariage, polygamie et répudiation en Islam: Justifications des auteurs arabo-musulmans contemporains*. Paris: L'Harmattan.
Azelmat, Ayad, ed. 1996. *Enquête de panel sur la population et la santé*. Rabat: Ministère de la Santé.
Ben Smaïl, Nédra. 2012. *Vierges ? La nouvelle sexualité des Tunisiennes*. Tunis:Cérès.
Boudhiba, Abdelwahab. 1975. *La Sexualité en islam*. Paris: PUF.
Bourdieu, Pierre. 1992. *Les Règles de l'art: Genèse et structure du champ littéraire*. Paris: Seuil.
Certeau, Michel de. (1980) 1998. *L'Invention du quotidien: Arts de faire*. Rééd., Paris: Gallimard.
Charpentier, Isabelle (ed.). 2006. *Comment sont reçues les œuvres ? Actualités des recherches en sociologie de la réception et des publics*. Paris: Créaphis.
Charpentier, Isabelle. 2010. "Entre Islam et traditions: L'interdit de la virginité féminine (et ses contournements) au Maroc". *Sociologie Santé* 31: 197–219.
Charpentier, Isabelle. 2012a. "L'interdit de la virginité transmis par les mères dans l'aire maghrébine". In *La Maternité à l'épreuve du genre: Métamorphoses et permanences de la maternité dans l'aire méditerranéenne*, edited by Yvonne Knibiehler, Francesca Arena, et Rosa Maria Cid Lopez, 137–146. Rennes: Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique.
Charpentier, Isabelle. 2012b. "Les nouveaux habits du tabou de la virginité féminine en Algérie: Œuvres et témoignages d'écrivaines algériennes et franco-algériennes d'expression française". *Autrepart* 2 (61): 59–80.
Charpentier, Isabelle. 2013. *Le Rouge aux joues: Virginité, interdits sexuels et rapports de genre au Maghreb – Une étude d'œuvres et de témoignages d'écrivaines (franco-)algériennes et (franco-)marocaines d'expression française*. Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne.
Charpentier, Isabelle. 2014. "'Á contre-courant'… Transgression et redéfinition des rapports sociaux de sexe dans le travail littéraire et journalistique d'une intellectuelle 'scandaleuse': Sanaa El Aji (Maroc)". In *Aux marges de la littérature arabe contemporaine*, edited by Laurence Denooz, et Xavier Luffin, 65–79. Helsinki: Academia Scientiarum Fennica.
Colonna, Vincent. 2004. *Autofiction et autres mythomanies littéraires.* Paris: Tristram.
Dialmy, Abdessamad. 1985. *La Femme et la sexualité au Maroc*. Casablanca: Éditions Maghrébines.
Dialmy, Abdessamad. 1995. *Logement, sexualité et Islam*. Casablanca: Eddif.
Dialmy, Abdessamad. 2000. *Jeunesse, sida et islam au Maroc.* Casablanca: Eddif.
Dialmy, Abdessamad. 2002–2003. "Premarital Female Sexuality in Morocco". *Al-Raida* 20 (99).
Dialmy, Abdessamad. 2014. *Sociologie de la sexualité arabo-musulmane*. Paris: L'Harmattan.
El Nosery, Névine. 2012. *Témoignages fictionnels au féminin: Une réécriture des blancs de la guerre civile algérienne.* Amsterdam: Rodopi.
Flanquart, Hervé. 2003. *Croyances et valeurs chez les jeunes Maghrébins*. Paris: Complexe.

Hachimi Alaoui, Myriam. 2007. *Les Chemins de l'exil: Les Algériens exilés en France et au Canada depuis les années 90*. Paris: L'Harmattan.
Hammouda, Nacer-Eddine, et Kahina Cherfi Feroukhi. 2009. "La nuptialité en Algérie: Quelle transition ?". Princeton: IUSSP. http://iussp2009.princeton.edu/abstractViewer.aspx?submissionId=93174
Kateb, Kamel. 2000. "Polygamie et répudiation dans le marché matrimonial algérien pendant la période coloniale". *Cahiers québécois de démographie* 29 (1): 1–32.
Kateb, Kamel. 2001. "Inégalité des sexes devant la scolarisation et structuration du marché du travail en Algérie". Communication écrite au colloque international *Genre, population et développement en Afrique*, Abidjan, www.ined.fr/coll_abidjan/publis/pdf/session6/kateb.pdf/.
Kateb, Kamel. 2004. "Emploi féminin, politique et société en Algérie". In *Marché du travail et genre: Maghreb-Europe*, edited by Lhacen Achy, 129–144. Bruxelles: Dulbea.
Kateb, Kamel. 2005. *École, population et société en Algérie*. Paris: L'Harmattan.
Kateb, Kamel. 2011. "Scolarisation féminine massive, système matrimonial et rapports de genre au Maghreb". *Genre, sexualité et société* 6. http://gss.revues.org/index1987.html
Mébarka Graine, Liliane. 1999. "Être une femme en Algérie". Thèse de Doctorat de Sociologie, Université Paris 8–St Denis.
Mertz-Baumgartner, Birgit. 1999. "De la révolte à la résignation, de l'espoir à la déception: une lecture comparée de *L'Interdite* et *Des Rêves et des assassins* de Malika Mokeddem". In *1989 en Algérie: rupture tragique ou rupture féconde*, edited by Najib Redouane & Yamina Mokaddem, 187–201. Toronto: La Source.
Mertz-Baumgartner, Birgit. 2009. "Leïla Marouane ou l'Art de la provocation". In *Diversité littéraire en Algérie*, edited by Najib Redouane, 208–221. Paris: L'Harmattan.
Naamane Guessous, Soumaya. 1987. *Au-delà de toute pudeur*. Casablanca: Eddif.
Naamane Guessous, Soumaya. 2005. *Grossesses de la honte: Enquête raisonnée sur les filles-mères et les enfants abandonnés au Maroc*. Casablanca: Le Fennec.
ONS. 2002, 2004 et 2009. *Enquêtes algériennes sur la santé de la famille*. Alger.
Ouadah-Bedidi, Zahia. 2005. "Avoir 30 ans et être encore célibataire: Une catégorie émergente en Algérie". *Autrepart* 34: 29–49.
Rachdi, Naïma. 2013. "Littérature féminine marocaine et rapport à la France: adoption d'une langue, rejet d'une hégémonie". In *Socialisations, identités et résistances des romancières du Maghreb: Avoir voix au chapitre*, edited by Isabelle Charpentier, Christine Détrez & Abir Kréfa, 47–64. Paris: L'Harmattan.
Sayad, Abdelmalek. 1991. *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Bruxelles: De Boeck.
Simonin, Anne, et Pascal Fouché. 1999. "Comment on a refusé certains de mes livres". *Actes de la recherche en sciences sociales* 126-127: 103–115.
Zekri, Khalid. 2006. *Fictions du réel: Modernité romanesque et écriture du réel au Maroc 1990-2006*. Paris: L'Harmattan.